

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le rapport statistique économique de l'IBPT montre une forte augmentation de la consommation d'internet fixe et un glissement vers les offres quadruple play

Bruxelles, le 8 juillet 2020 – Le rapport statistique économique annuel pour le secteur des communications électroniques de l'IBPT pour 2019 constate que l'utilisation de l'internet large bande fixe a augmenté de 33,3 % dans notre pays l'année dernière. Ainsi, une moyenne de 150 gigaoctets est consommée chaque mois par ligne large bande fixe. La régulation du câble a également renforcé la concurrence sur le marché de la large bande fixe. En ce qui concerne la vente d'offres groupées, nous constatons un glissement vers des offres quadruple play avec une augmentation de 22,5 %. Le nombre de raccordements téléphoniques fixes et surtout leur utilisation continuent de diminuer. Le volume du trafic téléphonique fixe a même baissé de 15,1 % l'année dernière.

Après une très forte augmentation de la consommation de données mobiles dans notre pays, que l'IBPT a présentée la semaine dernière avec la publication de son communiqué de presse sur le marché mobile, l'Institut constate également une forte augmentation de la consommation sur le marché de la large bande fixe.

Fin 2019, notre pays compte 4,591 millions de lignes fixes à haut débit de détail (+1,9 % par rapport à l'année dernière). Parmi celles-ci, a une vitesse d'au moins 30 Mbps. La Belgique progresse vers une société gigabit. Le taux d'adoption de l'internet ultrarapide d'au moins 100 Mbps sur le marché résidentiel augmente et passe de 43 % à 50 % des ménages avec un raccordement. L'objectif européen en matière de connectivité d'ici 2020 pour l'internet ultrarapide est ainsi atteint. Les liaisons fixes à haut débit plus rapides stimulent la consommation de large bande fixe. En un an, l'on observe une croissance de pas moins de 33,3 % pour atteindre 8,1 exaoctets. Par ligne fixe à haut débit, l'on consomme en moyenne 150 gigaoctets par mois, soit 35 gigaoctets de plus qu'en 2018.

La régulation du câble bénéficie notamment à la concurrence sur le marché de la large bande fixe. Orange, qui a recours à celle-ci, se transforme progressivement en concurrent durable. En 2019, Orange gagne ainsi 1,1 % de part de marché en volume et, sur la période 2018-2019, l'augmentation de la part de marché s'élève à 2,7 %. Les prix de la large bande fixe en Belgique sont toutefois toujours supérieurs à la moyenne européenne.

Alors que l'utilisation de la large bande fixe continue à augmenter, l'accès au réseau téléphonique fixe continue à diminuer avec une baisse de 15,2 % par rapport au nombre de raccordements en 2012 pour les marchés résidentiel et non résidentiel. Sur le marché non résidentiel, la baisse par rapport à 2012 atteint jusqu'à 28 %. Pour le marché résidentiel, une baisse n'est notable qu'à partir de 2016. Ainsi, à la fin de 2019, il y aura 7,7 % de connexions en moins par rapport à 2015. En termes de volume du trafic téléphonique, cette diminution est encore plus importante. Le volume total du trafic téléphonique vocal fixe est ainsi inférieur à la moitié (45,8 %) de celui de 2012. Par rapport à l'année précédente, le volume diminue même de 15,1 %.

Les ventes totales de offres groupées sur le marché résidentiel augmentent de 2,6 % en 2019. Malgré une diminution de 5,8 % du nombre d'offres triple play, le nombre d'offres quadruple play augmente de 22,5 % en un an. La part des offres quadruple play dans le total des offres groupées s'élève déjà à 32,9 % à la fin de 2019 (28 % à la fin de 2018). Les abonnés avec des offres groupées garantissent aux opérateurs un chiffre d'affaires moyen plus élevé que les abonnés avec un service seul. Par exemple, les ménages quadruple play ont dépensé en moyenne 104,50 euros/mois (hors TVA) en 2019.

Les habitudes de consommation évoluent au niveau des services audiovisuels. La télévision non linéaire (replay, à la demande...) augmente et les programmes sont de plus en plus regardés via des applications de streaming et via différents appareils. Pour lutter contre la perte d'abonnés due au choix croissant du consommateur pour les services OTT, comme regarder la télévision via l'internet, les opérateurs de télévision traditionnelle adaptent leur offre. Ils regroupent l'internet fixe et mobile avec la télévision via une application qui remplace le décodeur ou regroupent eux-mêmes leurs offres fixes et mobiles sans abonnement de télévision pour les personnes qui n'ont plus besoin d'un abonnement de télévision classique. Avec ces nouvelles offres groupées, les opérateurs ciblent la jeune génération mobile qui souhaite regarder le contenu télévisuel à tout moment et sur différents appareils.

La télévision classique reste un produit pertinent pour le consommateur. Bien que les offres groupées sans la télévision classique constituent un segment en croissance, elles restent aujourd'hui un produit de niche qui s'adresse à la plus jeune génération mobile. Ces nouvelles offres groupées ont entraîné une baisse de seulement 0,3 % du nombre de raccordements à la télévision pour atteindre 4 472 392 en 2019.

Le chiffre d'affaires sur le marché global des communications électroniques et de la télévision s'élève à 8,41 milliards d'euros pour l'année 2019, ce qui représente une légère diminution par rapport à l'année précédente (-1,1 %).

Les dépenses d'investissement pour financer la mise à jour de réseaux existants et le déploiement de nouveaux réseaux fixes et mobiles ultrarapides diminuent à nouveau après 3 ans de croissance, pour atteindre le niveau de 2016. En termes réels, les investissements sont, avec 1,54 milliard d'euros, inférieurs de 199 millions d'euros (-11,5 %) au niveau le plus élevé atteint en 2018. La part dans le chiffre d'affaires diminue également : le ratio capex/chiffre d'affaires diminue après deux ans, passant de plus de 23 % (23,9 % en 2018) à 21,5 % cette année (à nouveau comparable à 21,9 % en 2016). Alors que l'intensité des investissements réalisés par Telenet diminue en raison de la finalisation des programmes d'amélioration des infrastructures fixes et mobiles, l'accent mis sur la connectivité de la fibre optique maintient les investissements de Proximus à niveau. Avec la poursuite du déploiement de la connectivité de la fibre optique et le déploiement des réseaux 5G, une augmentation des investissements peut être attendue dans les années à venir.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des services postaux et des télécommunications

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 | 1030 Bruxelles
T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be

